

A la découverte de l' Epître aux Romains

Quatrième rencontre

« Justifiés par la foi » - Romains 3 v.21 à 31

Dans la suite du chapitre 2, après avoir rappelé qu'en Dieu il n'y a pas de partialité (v.11) et que si certains auraient pu espérer jouir d'un traitement de faveur – en particulier les Juifs détenteurs de la loi et de l'élection divine – l'apôtre leur enlève tout espoir et poursuit son plaidoyer pour dire qu'il n'y a pas d'échappatoire au jugement de Dieu.

Les premiers versets du chapitre 3 soulignent à nouveau l'universalité de la désobéissance : « *Tous, Juifs comme Grecs, sont sous l'empire du péché.* » (v.9)

Notons que l'apôtre ne dit pas que tous sont pécheurs, en laissant à certains l'espoir d'être de moins grands pécheurs que d'autres ... tous les hommes ne sont pas des Hitler ! Pour Dieu il n'y a pas de « petits » et de « grands » pécheurs.

Paul ne parle pas ici « des » péchés, mais du péché. Le péché n'est donc pas compris comme des actes de désobéissance aux lois édictées par Dieu, **mais comme un état**, la nature profonde de l'être humain qui a comme conséquence la rupture de toute communion véritable avec Dieu.

Aucune possibilité d'espérer être considéré comme juste devant Dieu par la seule observation de ses commandements : « *aucun vivant ne peut être juste devant toi !* » Ps.143.2 Notre justification ne peut donc venir de nous-mêmes, mais d'un acte gratuit et souverain de Dieu qui nous déclare justes devant lui.

C'est le centre même de l'argumentation de l'apôtre dans le paragraphe de ce jour.



Romains 3,21-31 (NBS)

- *Un des participants est invité à lire le texte à haute voix*
- *Ensuite, chacun le relit silencieusement une à deux fois*
- *Il est bon de prendre quelques minutes pour laisser à chacun la possibilité d'annoter le texte en y inscrivant ce qui le dérange, le choque, ce qui est pour lui un défi ou ce qui doit être explicité ...*

[21](#) Mais maintenant, en dehors de (*sans*) la loi, la justice de Dieu attestée par la loi et les prophètes s'est manifestée, ([22](#)) justice de Dieu, par la foi de (*en*) Jésus-Christ, pour tous ceux qui croient.

Car il n'y a pas de distinction : ([23](#)) tous, en effet, ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; ([24](#)) et c'est gratuitement qu'ils sont justifiés par sa grâce, au moyen de la rédemption (*libération*) qui est en Jésus-Christ.

[25](#) C'est lui que Dieu s'est proposé de constituer en expiation, au moyen de la foi, par son sang, pour montrer sa justice ; parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, ([26](#)) dans sa tolérance (patience), Dieu a voulu montrer sa justice dans le temps présent, pour être juste tout en justifiant celui qui relève de la foi de Jésus.

[27](#) Où donc est la fierté (*orgueil*) ? Elle est exclue. Par quelle loi ? Celle des œuvres ? Non, mais par la loi de la foi.

[28](#) Car nous estimons que l'être humain est justifié par la foi, en dehors des œuvres de la loi.

[29](#) Ou bien Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs ? N'est-il pas aussi celui des non-Juifs ? Oui, il est aussi le Dieu des non-Juifs, ([30](#)) s'il est vrai qu'il y a un seul Dieu : c'est lui qui justifiera les circoncis en vertu de la foi, et les incirconcis au moyen de la foi.

[31](#) Alors, au moyen de la foi, réduisons-nous à rien la loi ? Jamais de la vie ! Au contraire, nous confirmons la loi.

- *Après ce long développement qui affirme avec force que personne ne peut être juste devant Dieu, comment recevez-vous ce « mais maintenant » ? Mettez-le en parallèle avec Rm 8.1 : « donc maintenant. »*

- *Le terme « foi » apparaît à plusieurs reprises dans ces versets. Indiquez ce que chacune de ces mentions vous apporte comme meilleure compréhension de l'œuvre du Christ.*

- *Qu'est ce que l'apôtre veut nous faire découvrir en indiquant que toute forme de fierté ou d'orgueil (verset 27) est exclue dans le processus de notre justification devant Dieu ?*

- *Pouvons-nous, chacun, témoigner de la grâce imméritée qui nous a été faite en Jésus-Christ et de la manière dont Dieu a conduit nos vies pour que nous l'acceptions comme Sauveur et Seigneur ?*

 Pendant quelques instants nous faisons silence et résumons, pour nous-mêmes, ce que ces versets nous ont permis de découvrir.

Nous concluons la rencontre par un temps de prière où nous exprimons à Dieu notre reconnaissance pour la grâce extraordinaire qu'il nous a faite d'avoir un jour frappé à la porte de nos cœurs pour nous révéler tout son amour.

Pouvons-nous prier les paroles du Psaume 16 :

*« Seigneur, toi qui es la chance de ma vie ...
tu tiens mon destin dans tes mains.
C'est un sort qui m'enchanté, un privilège qui me ravit ...
J'ai le cœur plein de joie, j'ai l'âme en fête ... »*

Prochaine rencontre : Le témoignage d'Abraham : Romains 4 v.1 à 25